

ÉCOLES PUBLIQUES DE SAINT-BRIEUC CONTRAINTES OU OPPORTUNITÉS ?

Plaidoyer pour une concertation ouverte sur l'avenir du réseau scolaire public briochin.

L'école publique est un bien commun qui demande des décisions construites avec celles et ceux qui la font vivre. L'enjeu n'est pas de nier les contraintes, Il est de choisir, collectivement, l'école du futur pour Saint-Brieuc.

La Ville prévoit, à compter de la rentrée 2028, de ramener de vingt à quinze, le nombre d'écoles élémentaires publiques. La municipalité invoque trois réalités qu'il nous faut prendre au sérieux : la baisse démographique annoncée, la vétusté ou l'inadaptation de certains bâtiments et un besoin de rénovation estimé entre 25 et 30 millions d'euros, dans un contexte budgétaire contraint.

Ces contraintes ne suffisent toutefois pas à rendre le scénario présenté inévitable. Une baisse globale des effectifs est l'occasion d'améliorer durablement les conditions d'apprentissage, de préserver des classes moins chargées, de renforcer l'inclusion et d'adapter les écoles au climat. La fermeture de sites est un affaiblissement de l'école publique de proximité : classes surchargées, trajets plus longs, fragilisation de la vie des quartiers. Ces risques doivent être mesurés école par école, et non supposés ou écartés par principe.

Une école n'est pas seulement un bâtiment

Comme les associations, les écoles constituent une infrastructure sociale, démocratique et territoriale. Elles accueillent les enfants, mais elles organisent aussi des liens quotidiens entre familles, équipes éducatives, services municipaux, associations et quartiers. Leur valeur ne se résume ni au coût par élève, ni au taux d'occupation des locaux. Fermer une école revient à déplacer des coûts vers les familles et la collectivité : les transports, la sécurisation des abords, la restauration, le périscolaire sans oublier la perte de proximité et la moindre attractivité résidentielle.

L'école est aussi le lieu du sport scolaire. L'USEP sait à quel point l'accès à des espaces sportifs de proximité est essentiel pour l'épanouissement des enfants. Restreindre le nombre de sites, c'est éloigner les élèves des infrastructures sportives et compliquer l'organisation des activités physiques sur les temps scolaires et périscolaires.

Nous n'affirmons pas que toute école doive être maintenue : une évolution du réseau peut se justifier si elle améliore réellement les conditions d'accueil et d'apprentissage, si ses effets sont établis, si les alternatives ont été étudiées et si les publics concernés ont pu contribuer à la décision.

Faire de la baisse démographique une chance éducative

Des effectifs moins élevés ne sont pas, en eux-mêmes, un gaspillage. Ils permettent davantage d'attention individuelle, de prévention des difficultés, d'inclusion et de coopération avec les familles. Cependant, nous ne prétendons pas qu'un petit effectif garantisse à lui seul de meilleurs résultats : mais la stabilité des équipes, les moyens pédagogiques, la diversité sociale et la qualité des locaux sont essentiels.

Et pourquoi ne pas transformer ces contraintes en opportunités pour faire de Saint-Brieuc une cité de la réussite et du bien-être scolaire ?

Nos trois demandes pour **une véritable concertation**

1. **Décider un moratoire** — Un moratoire sur toutes les décisions qui seraient irréversibles ;
2. **Créer un comité pluraliste** — La création d'un comité qui associe parents, enseignants, personnels municipaux, associations d'éducation populaire, habitants, représentants de l'Éducation nationale et les élus ;
3. **Partager un dossier complet et vérifiable** — La remise d'un dossier, compréhensible et vérifiable, comprenant les hypothèses budgétaires et démographiques, la visite des écoles concernées, une évaluation indépendante ou contradictoire des impacts éducatifs, sociaux, urbains, écologiques et financiers.

Plaidoyer porté conjointement par la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor, l'USEP 22 et l'Amicale laïque de Saint-Brieuc.

